

# Le Général Dufour : une esquisse biographique

Autor(en): **Genequand, Jean-Etienne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **61 (1988)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-560689>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Überlegungen und Vorgehensweise im Truppeneinsatz

## Versuch unter folgenden Bedingungen

- Eine bestimmte Anzahl Tauben werden mit alter und eine mit neuer Hülse aufgelassen, um evtl. Aussagen über Unterschiede in der Flugdauer zu erhalten
- Neue Hülse auf Ring, evtl. oberhalb oder unterhalb Ring befestigt
- Auflass unter erschwerten Bedingungen (unter tiefhängenden Ästen, Sträuchern, engen Öffnungen usw.)
- Verschiedene Witterungsbedingungen
- Hülse längere Zeit im Schlag nicht abnehmen
- Tiere mit Hülse im Korb
- Allg. Verhalten der Tiere mit neuer Hülse

## Erkenntnisse aus dem Truppeneinsatz

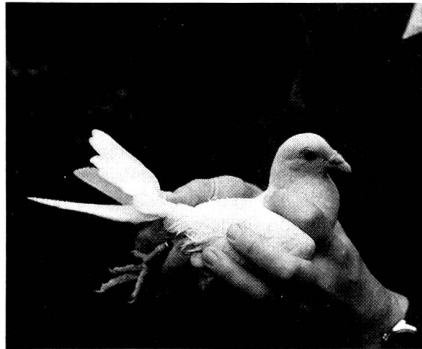
- Bezüglich der Flugzeit konnte keine Abweichung festgestellt werden
- Hülse ist für Truppe leicht in der Handhabung
- Microchips mit Erfolg eingesetzt
- Format A4 möglich
- Deformationsunempfindlichkeit wird von Truppe als sehr gut bewertet
- Bei wenigen Tieren Hülse beim Start verloren
- Neue Hülse stört beim Abflug mehr als die alte (grössere Abmessungen)
- Tauben mit neuer Hülse auf nackten Beinen weisen leichte Verletzungen auf

überzeugt, dass damit ein Fortschritt erzielt wurde.

Ebenso reibungslos wie der gesamte Einführungskurs verlief auch der letzte Tag. Es ist dies nicht zuletzt ein Verdienst der Herren Oberstleutnant Teuscher, Hauptmann Lipp, Adjutant

Schürch und vielen mehr, die mit grossem persönlichen Einsatz zum Gelingen dieses Kurses beigetragen haben.

(Anmerkung der Redaktion: Die Mängel wurden inzwischen behoben und die Beschaffung der neuen Hülsen ist im Gange.)



Alte Hülse



Neue Hülse

(Foto: R. Schmid)

| Alte Hülse                                           | Neue Hülse                                                                                         |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Kann nur mit Papier max. A5-Format eingesetzt werden | A4 muss möglich sein<br>Microchips müssen eingesetzt werden können (bis 250 A4-Seiten gespeichert) |
| Befestigungsmechanismus am Ring zu umständlich       | gewünscht einfacher Schnappverschluss, evtl. Anbringung oberhalb oder unterhalb des Ringes möglich |
| Herstellung kostspielig (Al)                         | kleinere Herstellungskosten (Kunststoff)                                                           |
| Empfindlichkeit im Truppeneinsatz (Zerdrückbarkeit)  | praktisch unempfindlich (keine bleibende Deformation)                                              |

## Fazit (persönlich)

Neue Hülse ist noch zu verbessern, bevor sie der Truppe übergeben werden kann. Bin jedoch

- Allgemein:
- Gewicht darf nicht grösser sein als das der bestehenden Hülse
  - Sollte aerodynamisch gestaltet sein (Luftwiderstand)
  - Evtl. Brusthülse ersetzen
  - Darf das Tier in keiner Weise verletzen

## ARMEE SUISSE

Jean-Etienne Genequand – archiviste adjoint de l'Etat de Genève

# Le Général Dufour – une Esquisse Biographique

La Suisse et plus particulièrement Genève fêtaient l'année passée le 200ème anniversaire d'un grand Romand: le Général Dufour. Pour mieux faire connaître ce polytechnicien et militaire suisse au service de la France et de la Paix confédérale, nous publions un document publié par le Département militaire de la République et Canton de Genève en 1987, avec l'aimable et gracieuse autorisation de Monsieur le Conseiller d'Etat, chef du Département militaire cantonal, Pierre Wellhauser.

Nous le remercions d'avoir accepté de faire connaître ce document aux transmetteurs de toute la Suisse. (Ph. Vallotton)

Paradoxalement, l'un des Suisses les plus célèbres du siècle dernier et de notre histoire confédérale, Guillaume-Henri Dufour, n'est pas né dans sa patrie, mais en Allemagne. En effet, son père, Bénédicte Dufour, descendant d'une très vieille famille de la campagne genevoise, avait émigré lors des troubles que connut Genève à la fin du XVIIIe siècle et c'est à Constance, où demeurait la famille Dufour, avec une importante colonie d'exilés genevois, que Guillaume-Henri naquit le 15 septembre 1787.

Le séjour de la famille Dufour sur les bords du Rhin ne dura que trois ans: autant dire qu'il ne marqua pas le jeune garçon, dont les premiers souvenirs comme la première instruction sont genevois.

En 1797, il entre au Collège, mais l'on ne saurait dire qu'il fut le meilleur. Sauf à organiser des batailles entre «galopins» et à regarder manoeuvrer les troupes françaises – qui depuis 1798 ont envahi Genève – il ne manifeste guère de talents particuliers. Sorti du Collège au début du XIXe siècle, il commence par se tourner vers la chirurgie et entre dans un hôpital militaire. Ce qu'il y vit fut peut-être pour lui une ouverture sur le sort des blessés des champs de bataille et permet de mieux comprendre son attitude future comme commandant en chef lors de notre dernière guerre civile, le «Sonderbund», ou comme fondateur de la Croix-Rouge.

Sa véritable vocation ne lui vint pourtant que le jour où il apprit l'existence à Paris d'une école



polytechnique, qui préparait de futurs officiers et permettait d'échapper à la conscription qui sévissait à Genève comme dans tous les territoires soumis au pouvoir français. Il veut y entrer et décide son père à lui faire donner les leçons de mathématiques nécessaires, ce qu'il avait retenu de l'enseignement du Collège n'étant guère suffisant. Il donne en outre des

leçons de dessin pour ne pas trop grever la bourse familiale et passe le concours d'entrée, qu'il réussit, en 1807.

Il part donc pour Paris où les deux années qu'il y passe révèlent l'homme qu'il sera toute sa vie: travailleur, sérieux, intelligent, voire brillant et dévoué à ses camarades. Entré cent-quarantième au concours, il sort de Polytechnique cinquième en 1809. Devant choisir une arme, il opte pour la génie. Affecté à «l'école pratique» de Metz pour parfaire sa formation, il s'y rend en passant par Genève où il revoit sa famille pour la première fois depuis deux ans. Son séjour à Metz est de courte durée: à la fin de 1809 en effet, les cinq premiers des l'école d'application sont envoyés sans délai à Corfou, limite orientale extrême de l'empire napoléonien, pour participer aux travaux de fortification de l'île contre les Anglais. Nommé capitaine pendant son séjour corfiote, Dufour participe et dirige certains travaux de fortification et lève le plan de la forteresse selon une méthode de dessin permettant de voir le relief.

Il court à Corfou le plus grand danger de sa vie, le jour où les Anglais attaquent les canots avec lesquels les Français avaient fait une reconnaissance. Le feu ayant pris aux réserves de poudre, Dufour, sévèrement brûlé, dut s'enfuir à la nage en grande tenue.

Le premier retour des Bourbons obligea les Français à remettre l'île aux Anglais, puis à embarquer pour Marseille d'où, par Aix, Dufour gagne Grenoble, ville dans laquelle il s'occupe de l'organisation du génie. Il obtient ensuite un congé qui lui permet de revenir à Genève. C'est là que la nouvelle du retour de Napoléon l'atteint; il est alors envoyé à Lyon, pour collaborer aux travaux de fortification de la ville contre une attaque prévue des Autrichiens. La seconde défaite de Napoléon, à Waterloo, fait de lui un officier en disponibilité avec, en consolation, la croix de la Légion d'honneur. Il ne lui reste plus qu'à rentrer à Genève, incertain de son sort et de son avenir.

En 1817, l'offre lui est faite d'un commandement à Briançon, à condition, Genève étant maintenant suisse, qu'il se fasse naturaliser Français. Dufour hésite, puis choisit son ancienne patrie. Il n'aura pas à le regretter: rapidement de nombreux travaux lui sont confiés. Il devient en effet commandant du génie genevois, ingénieur cantonal – chargé comme tel du cadastre et de la levée de la carte du canton – ainsi que chargé de cours de mathématiques à l'Académie. En 1819, il entre au Conseil Représentatif.

Si son commandement n'est pas ce qui a le plus marqué, son travail d'ingénieur a laissé des traces jusqu'à nos jours. Le cadastre genevois levé sous ses ordres sert encore aujourd'hui, dans certains cas, de point de repère. La carte du canton, dressée à l'échelle 1:12500, en seize feuilles, est restée manuscrite. En revanche, un exemplaire au 1:25000, en quatre feuilles, fut gravé (les cuivres existent encore) et tiré à de nombreux exemplaires d'une grande qualité.

Mais c'est comme ingénieur civil qu'il donna toute sa mesure. Membre du Conseil Représentatif, il plaide pour une amélioration de l'esthétique et de l'urbanisme de sa ville du côté du lac. Il fait triompher ses choix et le Grand Quai, le quai et le pont des Bergues, de même que l'île Rousseau – tels que nous les connaissons – sont le fruit de ses travaux. Il participera aussi à l'installation, par Pradier, de la statue de Rousseau sur l'île des Barques, qui prendra alors le nom du philosophe genevois. Enfin, il aménage un jardin botanique dans l'actuelle promenade des Bastions.

L'ouverture de Genève sur la Suisse, par le lac – n'oublions pas que le chemin de fer n'existe pas encore – se concrétise par l'appui que Dufour donne à la navigation par bateaux à vapeur. Mais Genève est encore enserrée dans ses remparts et la partie principale de la ville, sur la rive gauche, ne possède que deux portes, à Rive et à Neuve. Dufour jette donc un pont «de fil de fer» entre les remparts et la campagne environnante, dans la région de Florissant. Il participe encore à la reconstruction de l'Observatoire, qui se trouvait jusqu'il y a une trentaine d'années face à l'actuel Musée d'art et d'histoire. Ses travaux à Genève sont connus en Suisse, et le gouvernement fribourgeois, par exemple, le consulte pour la construction du pont suspendu du Gottéron.

Parallèlement à sa nationalité genevoise, Dufour est Suisse. Ce Genevois né en exil, qui doit sa formation à la France – patrie d'adoption à laquelle il a tout donné pendant huit ans – ressent le besoin de tout faire pour resserrer les liens entre Genève et la jeune Confédération d'une part, entre les différents cantons d'autre part. C'est comme officier fédéral qu'il pourra mettre en pratique cette importante idée.

En 1819, il crée l'école militaire de Thoun. Son but est à la fois d'améliorer et d'uniformiser la formation des officiers, afin d'obtenir une armée fédérale homogène, plus cohérente que la simple juxtaposition de contingents cantonaux entraînés séparément. En 1827 a lieu à Thoun, encore et toujours sous la direction de Dufour, le premier rassemblement de troupes de différentes armes, pour les instruire au service en campagne. Toujours dans cet esprit d'amélioration de la formation des officiers et de resserrement du lien confédéral, il fut très actif dans la création de la Société genevoise des officiers, qu'il présida de très nombreuses années, et de la Société suisse des officiers.

Par ailleurs, c'est en 1832 que Dufour commence sa grande oeuvre scientifique, dont l'utilité pour l'armée est indiscutable, la *carte topographique de la Suisse*. Basée sur un travail de triangulation et de mensuration absolument remarquable, dont les difficultés d'exécution – particulièrement dans les régions alpines – sont à peine imaginables aujourd'hui, la carte assit à la fois la réputation de Dufour, mais aussi celle de la Suisse, en matière de topographie et de cartographie. Gravées sur cuivre, les premières feuilles parurent en 1846 et les dernières en 1864.

A côté de ces activités d'instruction et de coopération confédérale, Dufour commande. Premier Genevois à être nommé colonel fédéral en 1827, il est chef d'état-major de l'armée levée en 1831, sous le commandement du général Guiger de Prangins, pour faire face aux menaces que faisaient courir à l'Europe la révolution de juillet à Paris et la lutte des Belges pour leur indépendance. Cette mobilisation révèle des lacunes importantes dans l'organisation militaire suisse: Dufour les constate et tente d'y remédier. Il fait en particulier mettre en état de défense les fortifications de Saint-Maurice, Luziensteig et Zollbrücke. Après la démobilisation des troupes, Dufour est nommé à titre permanent Quartier-maître général et inspecteur du personnel de l'armée fédérale, dont c'est la plus haute charge en temps de paix.

Les quinze années suivantes, qui voient dans notre pays de nombreux problèmes politiques dégénérer, permettront à Dufour de faire la démonstration de ses qualités militaires et morales. En 1833, il est, à la tête d'une division, chargé d'occuper la ville de Bâle et d'y ramener l'ordre troublé par de violentes querelles entre la ville et la campagne. L'année suivante, il

reçoit pour mission d'évacuer les Polonais et les Italiens qui, après une expédition en Savoie, refluèrent vers nos frontières. En 1838, une sérieuse menace de guerre plane sur les relations entre la France et la Suisse. Notre pays refusait d'expulser le prince Louis-Napoléon. Ce dernier, citoyen d'honneur du canton de Thurgovie et capitaine dans les troupes bernoises, avait été l'élève de Dufour à l'école militaire de Thoun en 1830 et une véritable amitié liait les deux hommes. L'intervention diplomatique et personnelle de Dufour permit de réduire la tension, le prince ayant quitté spontanément la Suisse, alors que les deux pays avaient déjà mis leurs troupes sur pied.

Mais ce qui fit le plus pour la réputation de Dufour fut l'affaire du Sonderbund. La Restauration, en 1814, avait ramené tant les hommes que les institutions de l'Ancien Régime sur le devant de la scène. Au début des années quarante pourtant, les institutions démocratiques avaient triomphé dans la plupart des cantons et les partisans de la démocratie faisaient de nombreux efforts pour remplacer le Pacte fédéral par une constitution mieux adaptée, qui transformerait l'ancienne Confédération de cantons en un Etat fédéral, doté d'un pouvoir central permanent. Seuls quelques cantons conservateurs s'accrochaient au cantonalisme. Ces derniers conclurent finalement une alliance séparée – en allemand Sonderbund – contraire au Pacte fédéral. Des problèmes religieux précis – suppression des couvents en Argovie, accueil des Jésuites à Lucerne – envenimèrent les choses. La Diète fédérale exigea la dissolution du Sonderbund, mais essuya un refus. En juillet 1847, elle vota alors sa dissolution à la majorité. Mais, plutôt que d'obtempérer, le Sonderbund organisa sa résistance. Tous autres moyens étant épuisés, la Diète leva des troupes et, le 24 octobre, nomma Dufour général, commandant en chef de l'armée fédérale.

Après quelques hésitations, le général désigné accepta, fit ses plans et organisa six divisions. Il put enfin marcher sur Fribourg, dont il obtint la reddition le 14 novembre, sans avoir eu besoin de faire tonner ses troupes. Tandis qu'une division restait sur place – pour occuper Fribourg et surveiller le Valais – Dufour se rendait en Argovie pour attaquer Lucerne et la Suisse primitive. Le combat décisif eut lieu à Gisikon le 24 novembre 1847. L'armée du Sonderbund fut finalement mise en déroute. L'Alliance séparée était dissoute, le Valais – isolé géographiquement – ayant à son tour abandonné la lutte. En vingt-cinq jours, le Général avait pacifié la Suisse, avec des pertes que l'on peut qualifier de minimales: soixante morts dans l'armée fédérale, vingt-six dans celle du Sonderbund, environ cinq cents blessés, sur des effectifs de cent mille hommes environ pour l'armée fédérale et soixante-seize mille environ pour celle du Sonderbund. Les civils avaient été épargnés, le pays également. Après le licenciement des troupes, Dufour rentre à Genève en janvier 1848. C'est une explosion d'enthousiasme, les félicitations et les hommages affluent de partout. La Confédération pourra se doter d'une constitution démocratique et ne sera pas touchée par la vague de révolutions qui secouera l'Europe en 1848.

Après l'affaire du Sonderbund, Dufour fut appelé trois fois encore à prendre la tête de l'armée fédérale. En 1849 d'abord, lorsque des troupes hessoises violèrent l'intégrité du territoire suisse près de Schaffhouse. Dufour eut alors sous ses ordres des troupes des deux camps de 1847, ce qui acheva de sceller la réconciliation entre les parties. Le conflit fut réglé à l'amiable, sans action militaire.

Plus sérieuse fut l'affaire de Neuchâtel. Une insurrection royaliste avait remis sur le devant de la scène les droits du Roi de Prusse sur sa principauté, également canton suisse. Frédéric-Guillaume IV exigeait la libération des chefs de l'insurrection. Une médiation de Napoléon II, obtenue par Dufour, n'aboutit pas. Des deux côtés on mobilisa et Dufour fut nommé général en janvier 1857. Les deux armées se préparaient au combat, sur chaque rive du Rhin, lorsque les Chambres fédérales cédèrent finalement le 16 janvier. Une fois encore, la guerre avait été évitée, mais la détermination de Dufour à la conduire jusqu'au bout, le cas échéant, ne doit pas être mise en doute.

En 1859, lors de la guerre entre l'Autriche d'une part, la France et l'Italie d'autre part, Dufour fut une dernière fois nommé à la tête d'une armée fédérale chargée de protéger l'intégrité du territoire national dans les régions du Simplon et du Léman. Cette fois encore, il n'y eut pas d'action militaire.

Agé de quatre-vingts ans, Dufour remet sa démission définitive d'officier au Conseil fédéral.

Mais il a encore, dans deux cas, rendu service à sa patrie.

En 1851, il a en effet présidé une commission chargée de préparer la voie à la création de l'Ecole polytechnique fédérale. Même si son projet initial a été sensiblement modifié, on peut néanmoins le considérer comme le fondement de la création de notre haute école.

Enfin, il ne faut pas oublier que Dufour – connu surtout comme homme de guerre ou comme ingénieur – fut l'un des cinq (avec Dunant, Appia, Maunoir et Moynier) qui lancèrent l'idée de l'aide aux blessés sur les champs de bataille, et que c'est surtout grâce à lui et à ses nombreuses relations à l'étranger que put être réunie la conférence de 1864 à l'issue de laquelle fut signée la première des conventions de Genève, véritable base de la Croix-Rouge.

Retiré dans sa propriété de Contamines, Guillaume-Henri Dufour y est mort le 14 juillet 1875. Il eut droit à des funérailles nationales et moins de dix ans plus tard, une statue lui fut érigée, par souscription publique, sur l'une des plus belles places de notre ville.

muss deshalb die Aufstellung eines möglichst universell einsetzbaren, flexiblen, aber trotzdem leistungsfähigen Instrumentariums zum Ziel haben. Auch auf diesem Gebiet bestehen zwischen der am grünen Tisch und im Planungsbüro entwickelten Theorie und dem praktischen Einsatz unter feldmässigen Bedingungen erhebliche Unterschiede, die nicht selten zuerst mit teurem Lehrgeld erfahren werden müssen. Man denke in diesem Zusammenhang etwa an das Alarmierungs- und Informationskonzept für zivile Katastrophen über die öffentlichen Massenmedien wie Radio und Fernsehen, das sich bei den Ereignissen in Tschernobyl oder Schweizerhalle als mangelhaft erwiesen hat, oder an die katastrophalen Folgen der Brandstiftung in der zürcherischen Telefonzentrale Hottingen.

Immerhin tragen aber solche Krisensituationen auch die Chance eines Lerneffektes in sich, und es erscheint deshalb sinnvoll, wenn für die Aufstellung einer Planung der Übermittlung im Katastrophenfall auf Erfahrungen aus solchen Ereignissen abgestellt werden kann. Glücklicherweise sind in unseren Breiten zivile Katastrophen grösseren Ausmasses nicht an der Tagesordnung, weshalb es angebracht erscheint, auf praktische Erfahrungen zurückzugreifen, die eine Organisation gesammelt hat, welche praktisch ausschliesslich bei grösseren Katastrophen im Ausland zum Einsatz gekommen ist und dort auf eine gut funktionierende Übermittlung angewiesen war.

## ZIVILE NACHRICHTENTECHNIK

# Übermittlung im Katastrophenfall – ein Erfahrungsbericht

von Dr. iur. Markus Schleutermann, Zürich  
Freiwilliger der Übermittlungsabteilung des Schweizerischen Katastrophenhilfekorps

## Ausgangslage

«Die Information, die wir haben, ist nicht diejenige, die wir brauchen, und diejenige, die wir brauchen, haben wir nicht...»

Dies mag ein von vielen Führungs- und Stabskräften nicht nur in Krisensituationen ausgestossener, wohlbekannter Stossseufzer sein. Gerade der Katastrophenfall provoziert nicht nur einen Informationsmangel, sondern in mindestens gleichem Mass auch einen Überfluss an Informationen, zu deren Weiterleitung im entscheidenden Moment eine leistungsfähige und krisensichere Infrastruktur zur Verfügung stehen sollte. Katastrophe ist ein aus der griechischen Sprache abgeleitetes Wort, das übersetzt soviel heisst wie Wendung, Ausgang, schweres Unglück oder Zusammenbruch, und so sind es ja gerade die uns bekannten Katastrophensituationen wie Kriege, Terroranschläge oder Naturereignisse in Form von Erdbeben,

Stürmen, Überflutungen oder anderen Naturgefahren, welche nicht selten alle Übermittlungssysteme zusammenbrechen lassen.

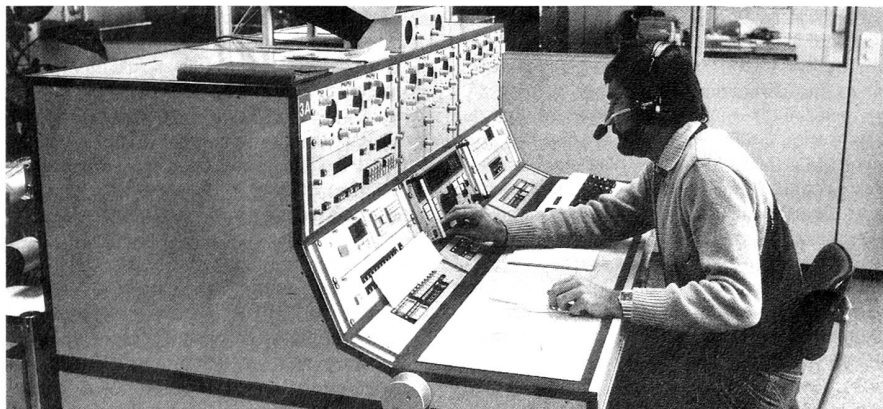
Der folgende Artikel soll dazu dienen, einige Gedankenanstösse zu geben, wie auch in Krisensituationen mit Hilfe moderner Kommunikationsmittel wenigstens ein minimaler Informationsfluss aufrechterhalten werden kann. Ausgenommen vom folgenden Szenario ist der Kriegsfall, für den sich aufgrund der Unberechenbarkeit und der Effizienz der modernen atomaren Massenvernichtungsmittel eine wirklichkeitsnahe Planung nur noch schwer aufstellen lässt.

Allgemein lässt sich festhalten, dass eine realistische Planung der Übermittlungsbedürfnisse auch ziviler Katastrophenereignisse nur schwer möglich ist. Es bestehen zu zahlreiche Unsicherheiten über Art, Umfang, Ausmass, Zeitpunkt oder Ort solcher Ereignisse. Eine Planung der Übermittlung für Katastrophenfälle

## Das schweizerische Katastrophenhilfekorps

Das Schweizerische Katastrophenhilfekorps ist ein Instrument des Bundesrates für die humanitäre Hilfe im Ausland, das sich aus Freiwilligen verschiedenster Fachrichtungen zusammensetzt. Aufgrund gesetzlicher Bestimmungen gelangt es ausschliesslich im Ausland zum Einsatz, wo es nicht Aufgaben der Entwicklungshilfe konkurrenzieren, sondern effiziente, humanitäre Soforthilfe im Katastrophenfall mit einfachen, aber zweckmässigen Mitteln leisten will. Entsprechend dieser breiten Aufgabenstellung weisen denn die Freiwilligen des SKH eine umfangreiche Liste praktischer Einsatzerfahrungen aus, die von der Ortung von Erdbebenopfern in Mexiko über die Impfaktion in Guinea bis zum Aufbau eines Flüchtlingslagers im Sudan reicht. Allen diesen Einsätzen ist indessen eine Erkenntnis gemeinsam: Sie können ohne ein Mindestmass an Informationsfluss nicht geleistet werden. Nachrichten müssen fliessen können zwischen der Zentrale des SKH in Bern und den Freiwilligen vor Ort, sei es zur Führung der Equipe oder zur Regelung logistischer Probleme. Aber auch im eigentlichen Einsatzgebiet besteht erfahrungsgemäss ein grosser Bedarf an Informationsaustausch unter den dort beteiligten Mitarbeitern.

Wer den Zustand der Nachrichtenverbindungen insbesondere in den Entwicklungsländern aus eigener Anschauung kennt, der weiss, dass dies mit den vor Ort vorhandenen Mitteln häufig nur schwer zu bewerkstelligen ist. Technische Kommunikationsmittel fehlen entweder ganz oder sind infolge mangelhafter oder unsachgemässer Wartung nicht oder nur teilweise funktionstüchtig. Diese Problematik verschärft sich naturgemäss noch im Katastrophenfall. Für die Verbindungen unter den Freiwilligen vor Ort mögen sich mit einiger Improvisationsgabe und Fantasie funktionierende Lösungen finden lassen; schwieriger erweist sich die Aufrechterhaltung des Kontaktes mit der Zentrale in Bern.



Die Flugfunk-Kurzwellenstation «BERNA-RADIO» der Radio-Schweiz als Partnerstation des Schweiz. Katastrophenhilfekorps. (Foto: Radio-Schweiz)